

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide
 Couleur : blanc laiteux
 Odeur : pin ammoniacé
 pH à l'état pur : $11,0 \pm 0,3$
 Densité à 20°C : $1,005 \pm 0,005$
 Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnement :

Carton 2 x 5 L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 25.03.2010
 Date de révision 4 : 19.09.2019

NOV' NETTOYANT AMMONIAQUE

Code : NOVAM

NATURE CHIMIQUE

- Tensio actif non ionique
- Tensio actif anionique
- Tensio amphotère
- Sel d'EDTA
- Alkali
- Composition parfumante

USAGES ET PROPRIETES

NOV' NETTOYANT AMMONIAQUE est destiné au nettoyage manuel de toutes les surfaces lavables :

- Sols (carrelages, revêtements en matière plastique),
- Murs (peintures lavables),
- Surfaces émaillées (lavabos, carreaux de faïence, extérieurs des appareils ménagers),
- Plans de travail...

NOV' NETTOYANT AMMONIAQUE est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

Diluer le produit à raison de 10 ml pour 1 litre d'eau, tiède de préférence.

Conseillé pur sur une éponge humide pour éliminer les taches difficiles.

Rincer à l'eau potable dans le cas d'entretien de surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires. Il est inutile de rincer dans le cas de lavage des sols.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Port des gants de ménage recommandé en cas d'emploi prolongé et si possible des lunettes de protection.
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer abondamment à l'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
 Etiquetage
 Etiquetage additionnel : **EUH 210**



NOV' NETTOYANT AMMONIAQUE

Code : NOVAM

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
 Soumis

CODE DOUANIER

3402.90.90.00